MOT DU SECRÉTAIRE

Cher membre,

Nous tiendrons de nouveau notre assemblée générale annuelle (AGA) en mode hybride, le 16 mai 2024 à 9 h. Vous aurez donc le choix d'y être présent physiquement ou d'y participer par visioconférence. Pour ceux désirant assister en personne, l'AGA se tiendra cette année dans le diocèse de Valleyfield. Notez que l'enregistrement des participants se fera à partir de 8 h, quel que soit le mode de participation choisi.

Vous trouverez avec cet envoi l'ordre du jour, ainsi qu'un lien vers tous les documents suivants :

- Invitation du président;
- Procès-verbal de l'AGA du 18 mai 2023;
- Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire (AGE) du 22 février 2024;
- Rapport annuel 2023;
- Règlement sur les élections;
- Instructions pour l'exercice du droit de vote;
- Procuration à remplir et nous retourner pour assister à l'assemblée.

Tous les membres sont invités à voter pour chacun des postes soumis au vote. Vous pourrez voter électroniquement soit par anticipation, soit séance tenante lors de l'assemblée.

Puisque la réunion se tiendra simultanément en présentiel et en webdiffusion, nous ne pourrons accorder qu'un seul droit d'accès par membre.

Nous vous invitons en grand nombre à l'AGA de la Compagnie mutuelle d'assurance en Église.

Veuillez recevoir, cher membre, mes meilleures salutations.

Jean Aubuchon

Secrétaire de la Compagnie mutuelle d'assurance en Église

